



Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique

## **21<sup>ème</sup> Comité Intergouvernemental d'Experts**

**Croissance et transformation en Afrique de l'Est :  
*Accélérateurs et freins***

**Lieu: Moroni, Union des Comores**

**Date: 7 novembre 2017.**

**L'économie bleue : comment optimiser son  
potentiel**

## I. Contexte

Le mot « bleu » de l'expression « *Économie bleue* » est le terme utilisé pour désigner l'eau, à l'origine de la vie. Plus de 70% de la surface du globe est recouverte d'eau, en particulier les océans. La régulation du climat, la conservation d'écosystèmes complexes et le stockage du carbone atmosphérique sont des fonctions essentielles des océans. Au cours des dernières années, l'on a assisté à une prise de conscience croissante du rôle économique fondamental des océans. Leur *richesse est évaluée de façon prudente à 24 000 milliards de dollars des Etats-Unis, et les biens et services qu'ils fournissent sont estimés annuellement à 2 500 milliards de dollars.*<sup>1</sup> *Si les océans formaient ensemble un pays, ils seraient la septième économie mondiale.*

Les produits issus de la pêche et de l'aquaculture constituent une source importante de nourriture, de revenus et de moyens de subsistance pour des centaines de millions de personnes. L'approvisionnement mondial en poisson par habitant a atteint une quantité sans précédent de 20 kg en 2014, l'aquaculture fournissant 50 % de l'ensemble des poissons destinés à la consommation humaine.<sup>2</sup> *La valeur marchande de la biotechnologie marine mondiale devrait passer de 4,3 milliards de dollars des Etats-Unis en 2016 à 6,9 milliards de dollars d'ici à 2025<sup>3</sup>, stimulée par l'industrie de la santé.* Les énergies renouvelables océaniques ont un potentiel suffisant pour assurer jusqu'à 400 % de la demande mondiale d'énergie actuelle.<sup>4</sup> L'exploitation minière en haute mer est apparue comme l'un des secteurs les plus prometteurs compte tenu de l'augmentation de la demande mondiale en minéraux et des progrès technologiques rapides. *En ce qui concerne les services fournis, on estime à 90% la part du commerce international mondial effectué par voie maritime.*<sup>5</sup> Le tourisme côtier et marin assure plus de 6,5 millions d'emplois (juste derrière la pêche industrielle) et devrait devenir « le segment de l'économie des océans qui apportera le plus de valeur ajoutée d'ici à 2030 ».<sup>6</sup>

L'intérêt grandissant dans le monde entier pour ces remarquables atouts risque de provoquer une ruée sur les ressources dans des zones jusqu'alors inexploitées et suscite des inquiétudes quant à une exploitation effrénée. Mais il a également suscité de nouveaux espoirs et attentes quant à la possibilité de tirer parti de ces ressources dans des pays comme les Comores qui possèdent des atouts importants en matière d'*économie bleue*.

---

<sup>1</sup> Fonds mondial pour la nature (WWF), 2015. *Raviver l'Economie des Océans : Plaidoyer pour l'action.*

<sup>2</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 2016. *Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture.*

<sup>3</sup> Prévission du marché mondial de la biotechnologie marine 2017-2025 ([www.inkwoodresearch.com](http://www.inkwoodresearch.com)).

<sup>4</sup> Agence internationale de l'énergie, 2015.

<sup>5</sup> [www.ics-shipping.org](http://www.ics-shipping.org)

<sup>6</sup> <https://blogs.worldbank.org/voices/Sustainable-Tourism-Can-Drive-the-Blue-Economy>  
(Consulté le 17 septembre 2017)

Dans ce contexte, l'*économie bleue* est apparue en Afrique comme un nouveau cadre, ancré dans les principes du développement durable, qui pourrait répondre à ces attentes. L'Afrique est richement dotée de ressources naturelles bleues. *Trente-huit des cinquante-quatre pays africains sont des États côtiers. Les espaces maritimes relevant de la juridiction territoriale des États africains s'élèvent à environ 13 millions de kilomètres carrés.*

Les lacs africains constituent 27 % des ressources d'eau douce de surface dans le monde. En outre, les poissons d'eau douce et de mer contribuent de manière essentielle à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de plus de 200 millions d'Africains et fournissent des revenus à plus de 10 millions.<sup>7</sup> L'Union africaine a reconnu l'importance stratégique de l'*économie bleue* pour la création d'emplois, la transformation socio-économique et la croissance durable en la nommant « nouvelle frontière du renouveau africain » dans son Agenda 2063.

Afin de prendre en compte les intérêts des pays continentaux<sup>8</sup> ou enclavés et les écosystèmes d'eaux intérieures dans sa Stratégie maritime intégrée (AIMS) 2050, l'Union africaine et la CEA ont adopté une définition du mot « bleu » élargie aux lacs, fleuves et eaux souterraines en plus des océans, des mers et des côtes. Cela s'inscrit dans le cadre du Programme 2030 des Nations Unies pour le développement durable et les Objectifs de développement durable (ODD). L'économie bleue est en effet liée à l'agenda 2030 à plusieurs titres. Par exemple, en dehors de l'ODD 14 sur la conservation et l'exploitation durable des océans, des mers et des ressources marines, l'économie bleue offre un éventail de possibilités pour aider à mettre fin à la pauvreté (ODD 1), améliorer la sécurité alimentaire et éliminer la faim (ODD 2) et accéder à de l'eau propre (ODD 6).

L'économie bleue englobe un ensemble de secteurs productifs, dont la pêche, l'aquaculture, le tourisme, le transport, la construction navale, l'énergie, la prospection biologique<sup>9</sup>, et l'exploration sous-marine, et met l'accent sur les synergies entre elles. Comme l'a souligné l'étude de la CEA en 2016 sur *L'économie bleue axée sur l'Afrique de l'Est*, ces secteurs ont un potentiel immense de création d'emploi, de réduction du chômage des jeunes et des inégalités. L'*économie bleue* peut soutenir la transformation structurelle si elle génère des emplois à haute productivité permettant

---

<sup>7</sup> FAO, 2014. La valeur des pêches africaines, Circulaire No. 1093 de la FAO sur la Pêche et aquaculture

<sup>8</sup> L'union africaine a adopté le terme *continental* dans la plupart de ses documents stratégiques au lieu du mot *enclavé* jugé 'péjoratif'.

<sup>9</sup> La recherche d'espèces végétales et animales à partir desquelles des médicaments et autres composés ayant une valeur commerciale peuvent être obtenus (<https://en.oxforddictionaries.com/definition/bioprospecting>).

d'absorber les travailleurs issus d'activités à faible productivité telles que l'agriculture de subsistance.<sup>10</sup>

Ce potentiel a également d'autres aspects. Par exemple, l'Océan Indien occidental, bordant l'Afrique de l'Est, est une importante voie maritime de transport du pétrole. Au cours des dernières années, les mers et les lacs de l'Afrique de l'Est sont devenus l'objet d'une importante exploration énergétique, tant pour le pétrole que pour le gaz.

Parallèlement, les défis économiques, géopolitiques, sociaux et environnementaux, notamment les changements climatiques, ont une incidence défavorable sur les atouts actuels de l'*économie bleue* et une incidence néfaste sur des secteurs tributaires tels que la pêche et le tourisme. Les défis les plus importants sont notamment la mauvaise connaissance de l'ampleur des ressources<sup>11</sup>, l'absence d'approches multisectorielles et la faiblesse des cadres juridiques et réglementaires.

## II. Objectifs de la session

La session servira de tribune pour sensibiliser au plein potentiel de l'*économie bleue*. Elle verra également la présentation d'initiatives régionales et nationales visant à tirer parti de l'*économie bleue*, ainsi que des modèles innovants de bonnes pratiques en ce qui concerne la pêche et l'aquaculture, l'industrie maritime et l'exploitation minière en haute mer. Les participants seront invités à contribuer au débat et à examiner les questions suivantes :

- a. Comment renforcer la connaissance et la prise de conscience des atouts de l'*économie bleue* en Afrique de l'Est ?
- b. Comment le Centre d'excellence et l'Atlas de la CEA sur l'*économie bleue* peuvent-ils contribuer au développement de l'*économie bleue*<sup>12</sup>?
- c. Comment le *Manuel de politique de l'économie bleue pour l'Afrique* peut-il éclairer sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques à tous les niveaux ?
- d. Comment assurer la pérennisation des interventions en matière d'*économie bleue* ?

---

<sup>10</sup> Pour les pays disposant de données (Madagascar, Tanzanie et Ouganda), la productivité de la main-d'œuvre directement ou indirectement liée aux activités de l'*économie bleue* est constamment supérieure à la moyenne de l'ensemble de l'économie.

<sup>11</sup> Les évaluations des espèces vivantes, l'analyse géomorphologique et la cartographie des fonds des plans d'eau en général, des océans en particulier, sont quasi-inexistantes.

<sup>12</sup> Le Centre d'excellence et l'Atlas sur l'*économie bleue*, pilotés par le Centre africain pour le développement minier (AMDC), visent à aider davantage les Etats membres, les communautés économiques régionales (CER) et les organisations intergouvernementales (OIG) à réduire les déficits de connaissance et à favoriser une meilleure collaboration entre les divers domaines ainsi qu'à tous les niveaux.

- e. Quels sont les exemples actuels d'initiatives sur *l'économie bleue* en Afrique de l'Est qui pourraient être reproduits et améliorés ?
- f. Comment les autorités régionales et nationales actuelles pourraient-elles collaborer pour soutenir les initiatives sur *l'économie bleue* et contribuer à améliorer les cadres juridiques et réglementaires existants ?

### III. Participation

La session réunira des experts des pays d'Afrique de l'Est, ainsi que des représentants du secteur privé, de la société civile et d'autres structures compétentes. Pour de plus amples renseignements et précisions, veuillez contacter le point focal de la CEA / BSR-AE pour la session : Mme Daya Bragante, courriel : [bragante@un.org](mailto:bragante@un.org)

### IV. Programme provisoire

14h45 - 16h00 : Partie I *Economie bleue* : comment optimiser son potentiel

14h45 - 15h15 : Présentation sur les caractéristiques et les avantages de *l'économie bleue*

- **M. Yannick Beaudoin, Scientifique en chef, GRID-Arendal**  
(Concept de *l'économie bleue*)
- **M. Philippe Murcia, Consultant, Ocean Company Consulting**  
(Innovations bleues dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture et sur l'évolution récente de l'industrie maritime)
- **Mme Vita Onwuasoanya, Juriste, Division des Nations Unies pour les affaires océaniques et le droit de la mer**  
(Importance de la délimitation des frontières maritimes pour la résolution des conflits)
- **M. Kaiser de Souza, Chef de la section Géologie et Informations minières, Centre africain de développement minier, CEA**  
(Exploitation minière en haute mer, le Centre d'excellence et l'Atlas sur *l'économie bleue*)
- **Mme Daya Bragante, Chef du cluster sur les initiatives sous-régionales, BSR-AE de la CEA**  
(Guide pratique de l'Economie bleue pour l'Afrique)

15h15 - 16h00 : Questions et réponses

16h00 - 16h15 : Pause-café

16h15 - 17h30 : Partie II *Economie bleue* : comment optimiser son potentiel

Panel sur les approches nationales de l'économie bleue animé par Mme Novella Nikwigize

**Madagascar** : le Représentant du Secrétariat d'Etat à la Mer, introduira la genèse de l'institution et son rôle actuel dans l'élaboration d'un cadre stratégique sur l'économie bleue pour le pays.

**Union des Comores** : M. Imam Abdillah, Point focal de l'économie bleue au Comores, se réfèrera aux conclusions de la première réunion du Comité interministériel et la vision nationale sur l'économie bleue.

**Indian Ocean Rim Association (IORA)** : M. Firdaus Dahlan, Directeur, soulignera le rôle joué par son institution en matière de promotion de l'économie bleue dans la région.

**Port Management Association of Eastern and Southern Africa (PMAESA)** : Mme Nozipho Mdawe, Secrétaire Général, discutera des spécificités et synergies entre les pays insulaires, côtiers et continentaux pour des chaînes de valeur durables dans le cadre de l'économie bleue.

## Références

ECA, 2016a. Etude sur l'Economie bleue

<https://www.uneca.org/fr/publications/l%E2%80%99%C3%A9conomie-bleue>

ECA, 2016b. L'Economie bleue en Afrique : un guide pratique

<https://www.uneca.org/fr/publications/l%E2%80%99%C3%A9conomie-bleue-en-afrique-guide-pratique>

Agenda 2063 de l'Union africaine

<http://www.un.org/fr/africa/osaa/pdf/au/agenda2063f.pdf>

Stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans – Horizon 2050

[https://www.au.int/web/sites/default/files/documents/30930-doc-2050\\_aim\\_strategy\\_fr\\_0.pdf](https://www.au.int/web/sites/default/files/documents/30930-doc-2050_aim_strategy_fr_0.pdf)